

Audition directe et Audition indirecte

Les mélomanes ont à leur disposition deux façons bien distinctes d'entendre de la musique : l'audition directe, c'est-à-dire le concert, et l'audition indirecte, transmise par la T.S.F. ou enregistrée par le phonographe. Au cours de nombreuses controverses, on a souvent opposé ces deux modes d'audition sans en dégager très nettement, semble-t-il, les caractéristiques essentielles.

C'est à cette étude comparative que nous convions nos lecteurs, en leur demandant, pour serrer la question le plus possible, de limiter l'expression « audition indirecte » au seul phonographe, que ses récents et merveilleux perfectionnements font un modèle du genre.

Pour que cette comparaison entre le concert et l'audition phonographique puisse revêtir des traits assez marqués, il sera bon de faire porter l'examen sur la même œuvre exécutée au concert et à l'enregistrement et, de préférence, par le même orchestre ou par les mêmes solistes. Il sera utile, en outre, de ne laisser qu'un court intervalle entre ces deux auditions, afin que l'impression causée par la première ne soit pas encore complètement effacée lorsqu'on prendra conscience de la seconde.

On pourra ainsi analyser le plaisir musical ressenti dans l'un et l'autre cas, en le séparant des conditions accessoires de sa formation, des conditions extérieures dont l'influence n'est d'ailleurs pas niable : atmosphère collective d'une part, « seul à seul » avec la musique d'autre part, etc... Quand on aura répété ces expériences avec des œuvres et des artistes différents, il sera peut-être relativement aisé de dégager la nature et de préciser les qualités de « l'audition disquée », de mettre en lumière ses rapports avec le concert et de s'attaquer, vraisemblablement avec succès, à ce mystérieux « je ne sais quoi » que — par paresse intellectuelle — on attribue souvent aux émotions musicales issues du phonographe.

Par ailleurs, si nos lecteurs cherchaient une base de raisonnement en dehors de leurs impressions personnelles et de leur propre expérience, ils la trouveraient, croyons-nous, dans la nature même des instruments ou des appareils dont il est fait

usage. Le concert utilise des instruments de musique : voix humaine, orgue, piano, violon, flûte, émetteur d'ondes musicales, etc. L'audition indirecte, telle que nous en avons limité le sens, emploie le phonographe, mot par lequel on doit entendre non seulement la caisse de résonance, mais le disque lui-même et les particularités techniques de son enregistrement. Le phonographe est-il un instrument de musique assimilable à l'un de ceux que nous entendons au concert ou, au contraire, n'est-il qu'un simple appareil reproducteur de sons essentiellement mécanique ?

L'importance de cette assimilation ou de cette différenciation n'échappera à personne. En effet, si la science en inventant le phonographe a doté la musique d'un nouvel instrument, d'un nouveau mode d'expression — et cela paraît être l'opinion de nombreux discophiles — on pourra proclamer, en bonne logique, le caractère « artistique » de l'« audition disquée » et mettre même à son crédit de neuves possibilités d'émotions. Mais, par contre, si le disque ne fait que reproduire avec plus ou moins de fidélité l'audition directe, on devra considérer l'« audition disquée » comme une audition réfléchie, comme une image qui, même exacte, ne pourra posséder aucune valeur artistique intrinsèque.

Cette distinction, exposée ici dans ses grandes lignes, mais qui comporte en réalité des nuances assez subtiles, serait plus facile à saisir si nous la portions sur un autre terrain artistique. Vous avez entendu certainement comparer — d'ailleurs avec une certaine légèreté — la phonographie et la photographie. Eh bien, prenons l'exemple concret de la reproduction d'un tableau par la photographie d'une part et par la gravure d'autre part. L'objectif du photographe est un appareil de reproduction scientifique, le burin du graveur est un instrument d'expression artistique. Le premier donnera du tableau une image inéluctablement incomplète et souvent déformée ; le second fournira une traduction plus ou moins juste, mais interprétative et, par conséquent, personnelle à un certain degré. L'« audition disquée » est-

elle assimilable, dans l'exemple ci-dessus, à une reproduction photographique ou à une reproduction par la gravure ?

Les considérations qui précèdent pourront permettre à nos lecteurs d'entreprendre avec méthode l'examen comparatif que nous leur proposons. Deux voies s'ouvrent à eux, l'une ayant pour point de départ l'analyse du plaisir musical qu'ils auront éprouvé, l'autre la nature des instruments ou appareils producteurs ou reproducteurs. En s'engageant successivement dans ces deux voies, nos lecteurs devront logiquement, soit par déduction, soit par induction, aboutir à fixer d'une manière identique les caractères de l'audition directe et de l'audition indirecte. Il sera certainement instructif de connaître les étapes qu'ils auront parcourues, mais il importera tout particulièrement de consigner les affirmations catégoriques ou les opinions finement nuancées qui en résulteront, et c'est pour obtenir à cet égard des réponses précises et d'un classement facile que nous avons jugé bon de donner une orientation aux recherches.

Quant au but que nous poursuivons nous-mêmes en ouvrant cette enquête, il n'est point prémédité. Mais, inciter nos lecteurs à réfléchir sur leurs joies musicales pour en saisir la nature et la qualité, leur fournir l'occasion d'exercer leur esprit critique en déterminant la place qu'occupent le concert et le phonographe dans leurs préférences artistiques, n'est-ce point déjà une ambition suffisante ? L'utilité de cette enquête ne sera pas toutefois limitée à ces raisons internes, inhérentes au jeu des facultés sensibles et intellectuelles, elle résidera surtout dans les conséquences artistiques et sociales qui découleront du résultat obtenu. Nous y trouverons la matière d'une conclusion dont l'orientation aura été fournie par nos lecteurs eux-mêmes.

Ajoutons que, d'accord avec d'importantes firmes de phonographes, nous pensons pouvoir faire entendre dans les conditions les plus favorables à la comparaison, des œuvres et leurs enregistrements. C'est là un projet dont nous poursuivons actuellement la réalisation et sur lequel nous reviendrons prochainement.

Nous commencerons, entre temps, la publication intégrale ou partielle des réponses les plus intéressantes qui nous parviendront.